



Charte du « forum du cycliste »

I. Objet du forum

Dans un contexte de préparation du déconfinement, des besoins émergent pour accentuer les déplacements à vélo. C'est pourquoi ce forum se veut être un lieu d'échanges autour de la pratique utilitaire du vélo au quotidien : pour les déplacements domicile-travail, domicile-école, courses, etc.

Ainsi cet espace a pour but de faciliter la discussion entre cyclistes néophytes et cyclistes aguerris, afin d'échanger conseils et bonnes pratiques sur la pratique utilitaire du vélo, sur les meilleurs itinéraires à emprunter, etc.

II. Accès au forum

L'accès à ce forum est ouvert aux cyclistes de tout âge, résidant dans le Nord et Pas-de-Calais (territoire couvert par l'association Droit au Vélo).

III. Droits et devoirs du participant

Bien que les administrateurs et les modérateurs du « Forum du cycliste » essaient d'écarter tout message répréhensible, il peut leur être difficile de contrôler tous les messages. Ceux-ci expriment uniquement les opinions de leurs auteurs. Les propriétaires du forum n'entendent donner ni approbation, ni improbation des propos émis sur le forum.

A ce titre, en tant que contributeur, il vous incombe de respecter les lois et règlements en vigueur et le droit des personnes. Vous ne devez pas diffuser de messages violents, injurieux, diffamatoires, racistes, révisionnistes, faisant l'apologie des crimes de guerre, pédophiles, appelant au meurtre ou incitant au suicide, incitant à la discrimination ou à la haine ou dont le contenu reproduirait sans autorisation une œuvre protégée par la propriété intellectuelle (tels que des articles de presse, message d'un tiers).

Tout contributeur demeure propriétaire de son message.

Dans ce forum, nous vous demandons d'être respectueux envers les autres membres, de faire un effort d'écriture dans la rédaction de vos messages (éviter le langage SMS pour une meilleure lisibilité). Veillez par ailleurs à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des échanges d'opinion.

Lors de votre première contribution, nous vous invitons à vous présenter : nom (ou pseudo), âge, « niveau » de cyclisme (cycliste utilitaire novice, cycliste ponctuel, cycliste aguerri, cycliste loisirs...) et ce que vous attendez de ce forum.



IV. Modération

Pour que le *forum Droit au Vélo* soit plus vivant, nous avons choisi de le modérer à posteriori : c'est-à-dire que tous les messages sont publiés en l'état, avant toute intervention éventuelle des modérateurs.

Vous autorisez les administrateurs et les modérateurs du « forum du cycliste » à supprimer, modifier, déplacer ou fermer n'importe quel message pour n'importe quelle raison et sans autorisation préalable de votre part.

En cas de manquement à ces règles, ceux-ci peuvent notamment être amenés à exclure temporairement ou définitivement un utilisateur ne respectant pas cette charte.

La modération du forum est gérée par un groupe de bénévoles de l'Adav et se charge de supprimer tout message ne respectant pas cette charte.

Nous autorisons uniquement les messages qui sont en lien avec le sujet de ce forum (voir **I. Objet du forum**) et plus largement le vélo ou la marche.

Seront sujet à modération les messages redondants ou de nature publicitaire, ainsi que les messages contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, violents, racistes, révisionnistes, faisant l'apologie des crimes de guerre, injurieux ou grossiers, contraires aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée et au secret professionnel ou qui enfreindraient toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.

Tout message publié demeure sous la responsabilité de son auteur.

Si un membre souhaite demander la suppression d'un message publié, que ce soit le message d'un tiers estimé litigieux ou un message rédigé par lui-même, alors il peut envoyer un mail à l'adresse info@droitauvelo.org

L'objet du mail devra comporter la mention « **modération forum** ». Le mail précisera les éléments suivants relatifs au message publié : le titre, la date de publication, le pseudo utilisé et l'URL du message, et la raison du souhait de la suppression.

V. Référencement des messages

Toutes les contributions publiées sur ce forum sont susceptibles d'être référencées sur un moteur de recherche et, donc, d'être consultées par un public extérieur à celui de ce forum.



VI. Mentions légales

Nous ne comptons pas utiliser les données collectées sur le forum, pour les communiquer à tout autre organisme ou bien à des fins commerciales.

Conformément à l'article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque membre d'un forum dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.